

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 18 JUIN 2025**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 18 juin 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à la Rosière, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, 1^{er} vice-président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Michelle ANXIONNAZ, Françoise BESNARD, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Françoise BESNARD

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LELANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance

2025-142 ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURES RESEAUX SECS ET HUMIDES SECTEUR VILLARD DESSUS – LES ECUDETS- SAINT GERMAIN A SÉEZ

Par délibération n° 2025 -102 en date du 21 mai 2025, le conseil communautaire approuvait la convention de groupement de commandes relative à la réalisation des travaux sur réseaux secs et humides secteur Villard Dessus – Ecludets – Saint Germain à Sééz.

La consultation du marché de maîtrise d'œuvre été publiée le 12 mai 2025 sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et dans le Dauphiné Libéré.

La date limite du dépôt des offres était fixé au 27 mai 2025 à 12h00.

Quatre entreprises ont déposé une offre sur la plateforme AWS marchés publics dans les délais sous forme dématérialisée.

Suite à l'analyse des offres, le classement est le suivant :

SOCIETE	MERLIN/Altitudes VRD	BUREAU ETUDE ETI	AGENCE ROSSI	SCERCL
Note critères prix pondéré à 60%	45,58	58,69	60	55,38
Note critères techniques pondéré à 40%	38	21	27	32
TOTAL	83,58	79,69	87	87,38
Classement des offres	3	4	2	1

Il a été décidé de retenir l'entreprise SCERCL pour un montant de 59 487 € HT.

VU l'avis favorable de la commission eau en date du 4 juin 2025 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 6 juin 2025 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation des travaux sur réseaux secs et humides secteur Villard Dessus – Ecludets – Saint Germain à Sééz l'entreprise SCERCL pour un montant de 59 487 € HT
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour le président empêché
Jean-Claude FRAISSARD

1^{er} vice-président

